

Relations inter-ethniques et attente : le cas du camp de transit de Choucha en Tunisie

Aurore Mottet

est doctorante en sociologie à l'Université
Nice Sophia Antipolis.

auroremottet@hotmail.fr

Le camp de transit de Choucha a été ouvert le 24 février 2011 dans le grand Sud tunisien, à quelques kilomètres du poste frontière de Ras Jedir. Son objectif était d'accueillir les déplacés qui franchissaient la frontière tuniso-libyenne durant la guerre civile libyenne. Alors que les déplacés libyens sont accueillis dans des familles tunisiennes ou s'installent directement dans la capitale, les déplacés sub-sahariens ou originaires de la Corne de l'Afrique transitent dans le camp de Choucha¹ le temps que leur demande d'asile soit examinée par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR).

Inscrite dans une approche sociologique, ma recherche vise à analyser la manière dont émergent et se développent les relations interethniques dans des espaces contraints mettant en situation de co-présence des groupes différents dans leur origine nationale, comme le camp de Choucha. La démarche centrale consiste à tenter de saisir l'organisation sociale du camp en prenant en compte tant les témoignages des migrants placés temporairement dans cet espace que les témoignages des personnels associatifs chargés d'organiser Choucha. En menant cette recherche, mon objectif est double. Tout d'abord, je souhaite donner de la consistance sociale à ces espaces de l'attente où les migrants sont placés durant un temps plus ou moins long au cours de leur voyage. À la suite d'autres sociologues tels que Pascal Hintermeyer et Philippe Hamman (2012), je considère que ces espaces d'attente, qu'il s'agisse d'un camp ou d'autres lieux d'attente, ne sont pas de simples entre-deux migratoires dont le caractère furtif

empêcherait toute entreprise d'analyse sociologique. Au contraire, le camp est pour moi un espace social à part entière dont l'investigation devient essentielle et pertinente. Ensuite, mon enquête vise à mettre en évidence le fait que les espaces de l'attente ne constituent pas des « sanctuaires ethniques » pour reprendre l'expression consacrée de Michel Agier (2008). Traiter de la question des relations interethniques en situation contrainte, c'est aussi traiter de la manière dont ces frontières disparaissent ou sont suspendues au profit d'autres identités plus génériques et qui permettent également une résistance plus franche face aux difficultés du quotidien. Le camp de transit de Choucha n'est donc pas un lieu où viennent se reproduire mécaniquement les anciennes appartenances ethniques du pays d'origine.

Selon les échelles, l'appartenance ethnique se fait alors plus ou moins

évidente. Elle disparaît parfois au profit d'une identité plus vaste qui est celle des « réfugiés de Choucha », catégorie qui regroupe alors sans distinction ceux qui ont fui la guerre en Libye. Cette migration, qui a amené à la création d'une « communauté de Choucha » au même titre qu'il existe des « communautés d'itinérance » (Escoffier, 2008), n'empêche pas pour autant la mise en avant des différentes ethniques ou nationales et l'expression ou la revendication d'identités plus particulières. Les deux registres identitaires cohabitent et tout l'enjeu pour le sociologue consiste alors à cerner à quels moments telle ou telle identité est mise en avant. L'appartenance ethnique et nationale est parfaitement visible lorsque les personnes abordent la question de la procédure d'asile : elle permet une organisation du quotidien plus facile « les gens pensent comme toi, ils ont les mêmes pensées et le même mode de vie », mais permet également une gestion psychologique et pragmatique de la procédure d'asile. L'appartenance ethnique est en revanche moins évidente lorsque l'on aborde la question du camp et de l'expérience migratoire de l'attente. Là, les migrants ont le sentiment de partager une expérience qui est la même pour tous et qui regroupe les individus peu importe les origines.

Le camp de Choucha est donc un espace qui permet à la fois les liaisons avec des compatriotes mais qui permet également la mise en exergue d'une communauté plus vaste entre ceux qui ont vécu la guerre civile libyenne. Une série de travaux récents en sociologie, notamment en France, a contribué à diffuser le constat que la mobilité repose souvent sur d'autres rapports et d'autres ressources que celles qui ont trait à l'ethnicité (Brachet, 2009 ; Escoffier, 2006 ; Tarrus, 2001 ; Timera, 2009). Aussi, par extension, la mobilité n'engendre pas elle-même des sortes de *rencontres ethniques*. D'autres liens sont à



© Daniel Dalet.

prendre en compte comme la nécessité de faire face à des difficultés identiques pour tous, ce qui est le cas à Choucha à certains moments. Nous sommes alors face à un champ social dans lequel s'articulent des identités multiples selon le principe exposé par Julien Brachet de « flexibilités identitaires » (Brachet, 2009).

1. Parmi les principales nationalités représentées, nous pouvons recenser des somaliens, des érythréens, des soudanais, des nigériens, des tchadiens, des ivoiriens, des palestiniens et des bangladaïsi. Parmi les principales nationalités représentées, nous pouvons recenser des Somaliens, des Erythréens, des Soudanais, des Nigériens, des Tchadiens, des Ivoiriens, des Palestiniens et des Bangladaïsi.

Bibliographie

AGIER Michel, 2008, *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.

BRACHET Julien, 2009, « Des migrants en transit : sociabilités et territorialités dans le Sahara nigérien », in L. Faret et G. Cortes (éd.), *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires*, Paris, Armand Collin, 109-123.

ESCOFFIER Claire, 2006, *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant.e.s au Mghreb*, thèse de sociologie de l'Université de Toulouse II, sous la direction d'Alain Tarrius, [en ligne: <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/08/59/29/PDF/TheseTel.pdf>].

HAMMAN Philippe, HINTERMEYER Pascal, 2012, « Revisiter les frontières », *Revue des sciences sociales*, n° 48, 8-15.

TARRIUS Alain, 1989, *Anthropologie du mouvement*, Paris, Paradigme.

TARRIUS Alain, 2001, « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 17-2, vol. 17, 37-61.

TIMERA Mahamet, 2009, « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale ? Nouveaux et anciens migrants "subsahariens" au Maroc », *Politique africaine*, vol. 115, 175-195.

Nabiha Jerad, Un an déjà



Une journée d'hommage et de célébration de la mémoire de Nabiha Jerad (1954 - 2012) a eu lieu le 2 novembre 2013 à l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts de Carthage (Beyt Al Hikma). La cérémonie organisée à l'occasion du premier anniversaire de sa mort a comporté des témoignages professionnels et amicaux qui ont éclairé le parcours et la formation de l'enseignante et de la chercheuse et montré son large spectre relationnel,

intellectuel et affectif. Les souvenirs évoqués par la vingtaine d'intervenants (collègues, famille, amis et étudiants) ont dépeint une universitaire, citoyenne et militante qui a traversé les frontières de son pays et de ses langues (elle était polyglotte), de sa discipline (la socio-linguistique) et de sa génération.

Auteur d'une thèse sur les sabirs à l'époque coloniale -dont le doyen de la faculté des Sciences Humaines et Sociales a promis la publication- Nabiha Jerad était enseignante au département de français de cette institution qu'elle a dirigé pendant six ans et chercheuse associée à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) depuis sa création en 1992. Ses préoccupations allaient de l'interrogation de la politique linguistique tunisienne de l'après-indépendance à celle des usages quotidiens des langues en Tunisie en passant par les slogans des annonces commerciales, la langue (de bois) des journaux ou l'iconographie des affiches publicitaires. Amatrice d'art et esthète au quotidien, Nabiha Jerad évoluait dans un cosmopolitisme naturel, intérieur et appliqué par lequel elle tissait des liens à travers tous ceux qu'elle touchait ou côtoyait. Son habilitation à diriger

des recherches devait porter sur la publicité en Tunisie comme observatoire sur les questions de langue, de culture et de société et sa correspondance atteste qu'elle était sur le point de publier un ouvrage dont on espère la parution.

Elle a vécu la « révolution tunisienne » avec foi et sa fougue de linguiste a fécondé des analyses d'un « événement de langage » qu'elle a développées devant différents auditoires en Tunisie et à l'étranger. Défendant la complexité d'un terrain qu'elle connaît intimement, Nabiha Jerad essayait de dépasser en tant que socio-linguiste la bi-partition à laquelle ont commencé à se référer les politiques et les observateurs de la Tunisie post-14 janvier 2011.

Cette journée d'hommage a été marquée par la parution d'un volume de Mélanges intitulé *Emotion et connaissance* (coordonné par ses collègues Amel Fenniche-Fakhfakh et Samia Kassab-Charfi, Imprimerie Finzi, 2013, 116 p.) et s'est achevée avec la projection d'un documentaire de 32 mn intitulé *La Combattante* et réalisé par Ridha Ben Yahya, membre du club médiatique culturel de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.

Par la teneur des témoignages, l'ambiance chaleureusement sobre qui a plané et la liberté de ton et de parole qui ont régné, cette journée d'échanges et de rencontre était à son image, cosmopolite, bien agencée et chargée d'émotion. Dans son déroulement et par certains détails, cet hommage à une intellectuelle authentiquement engagée s'inscrit dans les minuscules signes de changement charriés par cette période « post-révolutionnaire » que Nabiha Jerad a saluée et accompagnée avec passion sans avoir, malheureusement, pu prolonger tous les projets scientifiques et citoyens qu'elle portait.

Kmar Bendana